

Construisez l'avenir avec nous

Devenez un partenaire privilégié

Les modalités de coopération avec l'Ensimag sont nombreuses et variées. N'hésitez pas à nous contacter à tout moment de l'année pour mettre en place ensemble les conditions d'un partenariat durable :

- Stand entreprise dans le hall de notre école
- Visite d'entreprises
- Conférences
- Masterclass
- Plateformes technologiques
- Plateformes logicielles
- ...



Parrainez la prochaine promotion

«Un lien fort inscrit dans la durée, de l'intégration à la remise de diplôme»

Pour l'entreprise c'est une occasion unique d'être en contact direct avec de nouvelles générations d'ingénieurs et de mettre en avant son image et sa culture. Le parrain de la promotion participe à la vie de l'établissement (forums, conférences, rencontres avec les étudiants) et fait découvrir ses métiers et ses possibilités de carrière aux étudiants.

Pour les étudiants, c'est l'opportunité d'être en phase avec la réalité du monde du travail :

- Conférences
- Plateformes
- Interventions en cours

Relations avec les entreprises

Emmanuel Maitre, directeur des relations avec les entreprises
Oarda Cesarano, responsable du service, Tél. 04 76 82 72 40
Catherine Brun, gestionnaire administrative, Tél. 04 76 82 72 36
Courriel : relations-entreprises@ensimag.fr

Soutenez l'école et ses projets

TAXE d'apprentissage

Aidez-nous à financer nos programmes, nos équipements et actions communes futures. C'est en grande partie grâce à ce financement que nous pouvons mener des projets à long terme et investir dans nos équipements : mise en place d'un environnement «salle de marché», atelier de réalité virtuelle, etc.

L'Ensimag est habilitée à recevoir la taxe d'apprentissage. Le versement doit se faire auprès de votre opérateur de compétences (OPCO) en indiquant comme établissement **Grenoble INP - Ensimag**, BP 72, 38042 St Martin d'Hères. En 2019, plus de 200 entreprises ont soutenu directement les projets de l'Ensimag par le versement d'une partie de leur taxe.

- **Date limite : fin février**

Soutenez nos associations étudiantes

Les entreprises peuvent contribuer aux activités des associations étudiantes sous forme de sponsoring.

Le bureau des étudiants (BDE)

Le BDE organise plusieurs événements et centralise le sponsoring des activités associatives de l'école : accueil de la rentrée scolaire, week-end d'intégration, manifestations sportives, soirées étudiantes, clubs thématiques, petits déjeuners étudiants-entreprises, etc.

- <http://bde-entreprise.ensimag.fr>
- bde@ensimag.fr

NSigma, la Junior-entreprise de l'Ensimag

Nsigma est labellisée «Junior-Entreprise» depuis 1980. L'équipe se charge de tout type de projets professionnalisants d'entreprises dans les domaines de l'IA, de l'informatique ou des mathématiques appliquées.

- <http://www.nsigma.fr>
- nsigma@nsigma.fr

Partenariats et offres aux entreprises

édition 2019-2020



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'INFORMATIQUE
ET DE MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES

ensimag.grenoble-inp.fr/entreprises



Grenoble INP - Ensimag

681 rue de la Passerelle - Domaine universitaire
F-38402 Saint-Martin-d'Hères - France
<http://ensimag.grenoble-inp.fr>

Rencontrez les étudiants

Participez aux Conférences métiers

Elles ont pour but d'aider les étudiants de 1^{ère} et de 2^{ème} années à construire leur avenir professionnel, en leur présentant diverses facettes du métier d'ingénieur.

Ces rencontres sont aussi l'occasion d'échanges informels entre professionnels et étudiants. Les témoignages d'anciens étudiants de l'école, occupant aujourd'hui des postes clé de l'entreprise, sont particulièrement appréciés.

- Tous les mardis de septembre à décembre

Participez aux conférences technologiques

Les conférences permettent d'établir un contact privilégié entre l'entreprise et les étudiants de 3^{ème} année d'une spécialité, à travers un enseignement technique.

- Certains vendredis après-midi

Contribuez aux enseignements

Les professionnels du recrutement des entreprises sont invités à participer aux tables rondes organisées pour aider les étudiants dans leur démarche de recherche de stage et d'emploi. Ils peuvent aussi conseiller les étudiants de 2^{ème} année qui souhaitent se lancer dans la création d'entreprise.

La newsletter Ensimag'IN à destination des entreprises !

Inscrivez-vous à la newsletter de l'Ensimag à destination des entreprises pour être informés en priorité sur nos événements, nos possibilités de partenariat, nos masterclass, et autres actualités.

<http://ensimag.grenoble-inp.fr/fr/entreprises/newsletter-aux-entreprises>



Accueillez un stagiaire

Stage pour les étudiants de 2^{ème} année

En fin de 2^{ème} année, les étudiants possèdent des connaissances de haut niveau en informatique et mathématiques appliquées. En accueillant un étudiant ingénieur Ensimag en stage, vous recevez un soutien ponctuel et efficace dans vos projets.

- Stage de 8 à 13 semaines, entre juin et septembre

Projet de fin d'études pour les étudiants de 3^{ème} année

Le projet de fin d'études occupe le dernier semestre de la scolarité à l'Ensimag. Il doit offrir aux étudiants une expérience significative dans le cadre d'un projet important. C'est en effet l'occasion de mettre en œuvre l'ensemble des connaissances acquises à l'école pour résoudre un problème concret. L'entreprise bénéficie des compétences d'un collaborateur rapidement opérationnel et peut également préparer un recrutement.

- Stage de 20 à 24 semaines. La période de stage varie en fonction de la filière : de février à fin juin, ou d'avril à août.

forum des STages Entreprises ELèves (STEEL)

Cet événement est l'occasion de rencontrer les étudiants de 2^{ème} année et de leur présenter vos offres de stage.

- Mars (inscription dès janvier)

Forum Entreprises ELèves (FEEL)

Cet événement majeur vous permet de présenter votre entreprise et ses activités, et d'échanger avec des étudiants de 3^{ème} année en recherche de stages ou de futurs emplois.

- Octobre (inscription dès mai)

Recrutez à l'Ensimag

Un étudiant apprenti

L'accueil d'un apprenti est un moyen de contribuer directement à la formation d'un ingénieur pendant 3 ans, tout en bénéficiant de compétences supplémentaires au sein de l'entreprise. Le contrat d'apprentissage représente 1800 heures d'enseignement dispensées selon un programme spécifique et une pédagogie adaptée à ce type de formation.

- Pour une durée de 36 mois

Un étudiant en contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation est un contrat de travail en alternance entre un employeur et un salarié. Il doit être conclu dans le cadre d'un CDD ou d'un CDI.

- Pour une durée de 12 mois

Nos diplômés



- Depuis 1960, 6 000 diplômés dans tous les secteurs de l'économie et sur les 5 continents.
- Des promotions d'environ 250 ingénieurs / an
- Une équipe pédagogique de plus de 150 enseignants-chercheurs et intervenants issus des entreprises partenaires.
- Des parcours pédagogiques personnalisés à l'École ou en partenariat avec d'autres établissements en France ou à l'étranger.

École d'application de l'École Polytechnique, l'Ensimag est une école d'ingénieurs publique sous tutelle du Ministère de l'enseignement supérieur et membre de la Conférence des Grandes Écoles.